

LÉO FERRÉ

Du succès à la gloire



Léo Ferré
aime les chiens,
guère les hommes !

Au cours de son émission « Un auteur à travers ses chansons » (France IV, jeudi à 19 h. 30), Philippe Moreuil nous brossera un rapide portrait musical, et sans doute humain, de Léo Ferré, l'homme prétendu « cruel » pour ses semblables, mais qui pleure lorsqu'il parle des animaux. Il en parle avec bonté, de ses deux saint-bernards comme du petit singe au quel adore dorloter comme un enfant.

Léo Ferré, c'est incontestable, sait mieux que personne — en tout cas mieux que beaucoup de compositeurs-interprètes célèbres qui n'ont pas souvent, à son degré, ce sens inouï de la poésie et de la musique

— faire transparaître ce qu'il aime au plus profond de lui-même, ce qu'il hait aussi, et il a pas mal de choses dans les deux cas ! Ce qui est certain, de toute façon, c'est que Ferré affiche un mépris total des concessions, ceci expliquant vraisemblablement le pourquoi il a dû attendre quarante-cinq ans avant d'obtenir son premier véritable triomphe (février 1961 au Vieux-Colombier) sur une scène de music-hall, voire même au disque, car jamais le tirage de ses enregistrements n'avait été aussi fructueux que depuis lors.

Né à Monte-Carlo en 1916, Léo Ferré, « homme érudit » (comme il se plaît à le dire !), licencié en droit, ancien élève des Sciences-Po — sans doute parce que ses parents rêvaient d'en faire un avocat

— poète dans l'âme et musicien d'instinct (enfant il refusa après quelques essais de prendre des leçons de piano), il est en somme une espèce de philosophe, mais de l'espèce « indignée » contre la société, la vie bourgeoise et un certain nombre d'autres choses.

Il commença à chanter à la suite de la rencontre qu'il fit de Francis Claude. Tout en passant dans plusieurs cabarets parisiens, il se mit en même temps à écrire un opéra « La vie d'artiste », catégoriquement refusé par la R.T.F. et la direction de la Scala de Milan. Il songea alors à abandonner, quand le début du miracle, en la personne du prince Rainier de Monaco, se produisit. Le prince l'ayant entendu, se montra enthousiasmé par le talent de son compatriote et

mit immédiatement à sa disposition l'Opéra de Monte-Carlo.

Ferré écrivit, pour répondre à la demande de son souverain, une symphonie. Et, dès lors, le miracle poursuivit son cours, car si le véritable triomphe, comme nous le disions plus avant, n'est arrivé que sur le tard, le succès de Ferré est chose tangible depuis longtemps : une bonne centaine de ses œuvres honorent la chanson et la poésie.

PAR ORDRE D'URGENCE

ANCIEN et nouveau ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte place en tête des affaires à régler sans retard, l'octroi à la R.T.F. d'un nouveau statut. Il s'était d'ailleurs penché sur ce problème lors de son premier passage avenue Friedland. Le projet qu'il avait mis au point à ce sujet, avait même été soumis à l'examen du Conseil des ministres qui l'avait approuvé dans ses grandes lignes.

Et M. Christian Fouchet était tout prêt à reprendre à son compte le projet de son prédécesseur et à le faire aboutir, lorsque survint la crise ministérielle d'octobre dernier. La voie est à nouveau libre. M. Alain Peyrefitte entend s'y engager résolument et rapidement.

DERNIERE ! DERNIERE !

IL s'agit de la dernière statistique publiée par les Services de la Redevance de la R.T.F. : au 31 octobre dernier, on comptait 10.355.220 postes de radio déclarés et payant, et 3.277.925 postes de télévision. Côté radio, on en peut conclure que la stabilité est acquise et que le point de saturation est atteint.

Côté télévision, la progression continue lentement mais sûrement. Sans doute, les constructeurs pouvaient — ils comptent sur des ventes plus nombreuses avec la perspective de la mise en service de la deuxième chaîne. Les hésitations gouvernementales à ce sujet sont incontestablement responsables de cette marche au ralenti vers les trois millions attendus et espérés !

Nos lecteurs écrivent...

M. Ch. W., de Strasbourg, nous demande de signaler les longueurs d'ondes de la Grèce et de la Russie. Il souhaiterait également, et par ailleurs, que nous donnions des détails plus précis pour le programme de France IV.

Nous donnons les longueurs d'ondes réclamées d'une façon généralement régulière dans nos colonnes. Toutefois, nous avons en préparation, pour paraître dans notre édition du 6 janvier 1963, un tableau général des longueurs d'ondes courtes d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Nous publierons par la suite un autre tableau indiquant toutes les fréquences des émetteurs sur ondes moyennes et longues.

Quant aux programmes France IV, il nous est bien impossible de faire mieux ! Nous publions en effet intégralement tous les renseignements qui nous sont envoyés par la R.T.F. Si certains détails manquent, c'est en conséquence, parce qu'ils ne nous ont pas été communiqués.

M. J. P., de Niort, n'a pas la télé, ce qu'il ne regrette pas, estimant que les bonnes émissions y sont rares (sic !). Par contre, il écoute la radio pratiquement toute la journée et trouve qu'il y a trop de productions qui ne sont, en fait, qu'un « bruit de fond ».

Passionné de théâtre, écrit notre correspondant, je déplore à mon tour l'heure d'écoute à 19 heures 50 de certaines pièces sur France I le vendredi.

Avec des enfants à table, ajoute M. J. P., il est positivement impossible de suivre.

Une nouvelle voix au dossier théâtral déjà lourdement chargé de réclamations. Qu'en pense la R.T.F. ?

M. J.-R. G., de Luxeuil-les-Bains, nous écrit pour nous faire part de ses résultats d'écoute en F.M., ce qui, nous le pensons, est susceptible d'intéresser nombre de nos lecteurs.

Je signale qu'avec une antenne à éléments orientable, je reçois en F.M., dans des conditions

aussi bonnes que les émetteurs F3 et F4 de Besançon Regional, les émetteurs allemands Baden-Baden 1 et Baden-Baden 2, ainsi que les émetteurs suisses de Beromünster 2. Je reçois également dans de bonnes conditions les émetteurs F.M. relayant Sottens 1 et Sottens 2, mais il me semble que la réception est moins bonne pour ces stations depuis la modification de fréquences dont il sera question ci-après :

Les fréquences que vous indiquez dans vos programmes, tant pour les émetteurs F.M. français de la région et les émetteurs étrangers, ne sont pas toujours exactes.

Nous remercions vivement notre lecteur pour ses utiles précisions en nous permettant de lui signaler, ce que nous avons maintes fois déjà fait, que les erreurs de fréquences qui peuvent se produire au sein de notre revue ne nous sont pas toujours imputables. Le Plan de Stockholm, en effet, n'est pas encore observé intégralement — en particulier par la R.T.F. pour des raisons techniques déjà exposées. Nous corrigeons nos indications très régulièrement dès que nous sommes informés d'une façon formelle des modifications apportées. En ce qui concerne la R.T.F., théoriquement fin 1962 tout devrait se trouver dans l'ordre. Quant à la Société Suisse de Radiodiffusion, nous avons demandé à la direction des P.T.T., chargée de l'exploitation des émetteurs, une liste officielle des nouvelles fréquences. Dès que nous l'aurons, soyez certain que nous l'appliquons.

Le Ct D..., à Nice, entend correctement le programme France III vers les 89 Mc/s et se plaint de ne plus recevoir la chaîne France IV. D'autre part, il souhaiterait obtenir des renseignements sur les stations italiennes et leurs programmes correspondants.

Depuis deux mois environ, Cannes III (France III) émet sur 88,7 Mc/s, tandis que Cannes I (France IV) utilise le 99,6 Mc/s. Il semble étonnant que l'écoute sur

cette deuxième fréquence soit inadmissible à Nice.

Les stations italiennes modifient fréquemment leurs programmes, comme toutes les stations européennes, et nous ne pouvons pas intervenir à ce sujet.

Enfin la station émettant sur 233 mètres se situe à Melnik (en Tchecoslovaquie) et elle diffuse tous les soirs des émissions en langues étrangères.

LA SEMAINE

RADIO - TELE

Fondateur :
Georges VENTILLARD
Rédaction et Publicité
112, rue Montmartre
PARIS-2^e - GUT. 93-90

Directeur :
Jean-Pierre VENTILLARD
Administration
et abonnements :
25, rue Louis-le-Grand
PARIS 2^e - OPE. 89-62

ABONNEMENT :
Voir les conditions
de propagande page 9

C.C.P. PARIS 18.305-83
Abonnement pour l'ETRANGER :
52 Numéros : **38 NF**
NOTEZ BIEN qu'un délai
moyen de 15 jours est actuelle-
ment nécessaire pour la mise en
route d'un nouvel abonnement.
ATTENTION ! Si vous êtes
déjà abonné, vous faciliterez
notre tâche en joignant à votre
règlement, soit l'une de vos der-
nières bandes-adresses, soit le
relevé des indications qui y
figurent.

Pour tout changement
d'adresse (délai 15 jours),
joindre 0,70 NF et la der-
nière bande.